

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 MARS 2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, le JEUDI VINGT ET UN MARS, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

Date de la convocation écrite : 15 MARS 2019

#### Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE

Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU & Mme MARY ROUQUETTE - Maire-Adjoints

MM. TURBAN, LETEURTRE, Mmes CHRISTOPHE, LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, MM. VIVIEN, LE BRET, Mmes LEBAILLY, PETIT, GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA -Conseillers Municipaux

#### Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. BARTHE

(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)

M. LENGLINÉ

(qui avait donné pouvoir à Mme RUL)

M. LEFEBVRE

(qui avait donné pouvoir à M. RUAU)

Mme STANC

(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)

Mme JARRY

(qui avait donné pouvoir à M. DUBOST)

Mme AUBEY

(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)

## AFFICHÉ le 27 MARS 2019

#### LE CONSEIL MUNICIPAL:

#### A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS (1 élu en retard) :

- **DESIGNE** Monsieur Stéphane VIVIEN en qualité de secrétaire de séance.
- AUTORISE Monsieur le Maire à créer un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des communes de 2 000 à 10 000 habitants, à temps complet, à compter du 22 mars 2019, et à modifier le tableau des effectifs en conséquence.

#### A L'UNANIMITE, SUR 29 VOTANTS :

- APPROUVE l'avenant n° 1 au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP): revalorisation du groupe 1 de la catégorie A.
- APPROUVE les modifications au tableau des effectifs (création de postes permanents et création de postes pour accroissement temporaire d'activités).
- ARRETE les Comptes de Gestion 2018 établis par Madame le Receveur Municipal du budget principal et des budgets annexes.
- APPROUVE le Budget Primitif 2019 du budget annexe SPIC Château Guillaume le Conquérant.
- APPROUVE le Budget Primitif 2019 du budget annexe du Restaurant Scolaire.
- **DECIDE** d'abroger les délibérations prises en date du 20 juin 1989, 21 septembre 1999 et 26 juin 2000 concernant des exonérations de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) devenues sans objet en raison de la prise de compétence prise par la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- AUTORISE la garantie d'emprunt au profit de Calvados Habitat relative à des travaux de réhabilitation thermique et énergétique des 48 logements de la résidence des Griffons:
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la délibération.
- **RENOUVELLE**, pour 2019, les montants des prix attribués en 2018 au « Salon de Printemps » organisé par l'association des Artistes Indépendants de Basse Normandie (prix de la Ville et prix du public).
- APPROUVE le montant des subventions 2019 versées aux associations et établissements publics sauf en ce qui concerne ceux pour lesquels le vote est différent (voir ci-dessous);
  - AUTORISE le versement de ces subventions ;
  - **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.
- DECIDE de réaliser les travaux d'aménagement du carrefour entre le boulevard de la Fontaine Couverte et la rue Aristide Briand (RD 658) pour un montant prévisionnel de 75 000 € HT;
  - **S'ENGAGE** à réaliser ces travaux sur l'année 2019 et de les inscrire au budget en section d'investissement ;
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.
- APPROUVE le montant proposé par le SDEC ENERGIE concernant l'état des lieux du patrimoine d'éclairage public de la collectivité de 568 148,69 € ;
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'état contradictoire du patrimoine d'éclairage public.
- AUTORISE, à huis clos, Monsieur le Maire à signer les protocoles d'indemnisation transactionnelle de deux commerçants suite à des travaux de voirie.

#### A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS (Monsieur le Maire s'étant retiré) :

- APPROUVE le Compte Administratif 2018 du budget annexe SPIC Château Guillaume le Conquérant;
  - **DECIDE** de reporter les excédents d'investissement et de fonctionnement 2018 sur l'exercice 2019.
- APPROUVE le Compte Administratif 2018 du budget annexe du Restaurant Scolaire ; DECIDE de reporter l'excédent d'investissement 2018 sur l'exercice 2019.
- APPROUVE le Compte Administratif 2018 du budget annexe du lotissement « Le Clos Saint Georges »;
  - **PRONONCE** la clôture de ce budget annexe au 31 décembre 2018 par réintégration des comptes de ce service dans le budget principal par opérations d'ordre non budgétaire effectuées par le comptable public ;
  - **DEMANDE** au comptable public de bien vouloir reprendre, au budget principal de la commune, l'excédent de fonctionnement 2018 ;
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à se mettre à jour de ses obligations auprès de l'administration fiscale et à signer tous documents relatifs à la clôture du budget annexe du lotissement « Le Clos Saint Georges ».
- APPROUVE le Compte Administratif 2018 du budget annexe du lotissement « Les Fieffés »;
  - **PRONONCE** la clôture de ce budget annexe au 31 décembre 2018 par réintégration des comptes de ce service dans le budget principal par opérations d'ordre non budgétaire effectuées par le comptable public ;
  - **DEMANDE** au comptable public de bien vouloir reprendre, au budget principal de la commune, le déficit de fonctionnement 2018 ;
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à se mettre à jour de ses obligations auprès de l'administration fiscale et à signer tous documents relatifs à la clôture du budget annexe du lotissement « Les Fieffés ».

#### PAR 22 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (Monsieur le Maire s'étant retiré) :

APPROUVE le Compte Administratif 2018 du budget général de la Ville;
 DECIDE de reporter le déficit d'investissement 2018 sur l'exercice 2019;
 DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement 2018 sur l'exercice 2019.

#### PAR 22 VOIX POUR, 1 CONTRE ET 5 ABSTENTIONS (Monsieur le Maire s'étant retiré) :

APPROUVE le Compte Administratif 2018 du budget annexe du Camping;
 DECIDE de reporter l'excédent d'investissement 2018 sur l'exercice 2019.

#### PAR 23 VOIX POUR ET 6 CONTRE:

- APPROUVE le Budget Primitif 2019 du budget annexe du Camping.
- APPROUVE le Budget Primitif 2019 du budget principal de la Ville.

#### PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS:

• FIXE les taux d'imposition 2019 (Taxe d'Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti).

#### PAR 28 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION:

• **DECIDE** de constituer une provision semi-budgétaire de droit commun pour risques et charges exceptionnels afin de respecter l'engagement municipal pris lors de l'acceptation du leg à la Ville (acquisition de fonds documentaires à vocation culturelle par la Médiathèque du Pays de Falaise).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention financière de reversement annuel à la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

#### A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS (certains élus, membres d'associations, ne votant pas):

- APPROUVE le tableau des subventions sportives pour 2019;
   ACCEPTE le nouveau mode de calcul « glissant » à compter de 2019.
- APPROUVE le montant des subventions 2019 versées aux associations « Demain Falaise » et « Interlude » ;

AUTORISE le versement de ces subventions ;

**CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

#### A L'UNANIMITE, SUR 27 VOTANTS (deux élus, membres de l'association, ne votant pas):

 APPROUVE le montant de la subvention 2019 versée au l'association « Automates Avenue »;

AUTORISE le versement de cette subvention :

**CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

#### PAR 22 VOIX POUR, 2 CONTRE ET 5 ABSTENTIONS:

APPROUVE le montant de la subvention versée à l'Institution Sainte Trinité;
 AUTORISE le versement de cette subvention;
 CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

#### PRISE D'ACTES DU CONSEIL MUNICIPAL :

• **PREND ACTE** des Décisions du Maire prises au cours du premier trimestre de l'année 2019, dans le cadre de sa délégation du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé,

LA SÉANCE EST LEVÉE A 23 H 40

### SIGNATURE DES MEMBRES PRÉSENTS

| and a state of             |  |
|----------------------------|--|
| Dr Eric MACÉ               |  |
| Mme Elisabeth JOSSEAUME    | Journey)   |
| M. Thierry DUBOST          | 14   |
| Mme Maryvonne CHIVARD      | on S   |
| M. Pascal POURNY           | J. Jany  |
| Mme Brigitte RUL           |  |
| M. Maurice RUAU            | The state of the s |
| Mme Valérie MARY ROUQUETTE |  |
| M. Patrick BARTHE          | Powois à forme CHIVARD   |
| M. Yvonnick TURBAN         | Julan  |
| Dr Claude LETEURTRE        | 30   |
| M. Roger LENGLINÉ          | Pouvoir à forme RUL  |

| Mme Ginette CHRISTOPHE |   |  |
|------------------------|---|--|
| M. Jacques LEFEBVRE    | Pouvoir à f. RUAU                         |  |
| Mme Margaret LASNE     | line                                      |  |
| M. Loïc SOBECKI        |   |  |
| M. Jean-Luc ANDRÉ      |   |  |
| Mme Evelyne BURET      |   |  |
| Mme Béatrice MARTIN    | A. S. |  |
| Mme Nathalie STANC     | Pouvoir à forme LASNE                     |  |
| Mme Sonia JARRY        | Pouvoir à Y. DUBOST                       |  |
| M. Stéphane VIVIEN     |   |  |
| Mme Sabrina AUBEY      | Pouvoi à fine JossEAUNE                   |  |
| M. Jacques LE BRET     | N BANG                                    |  |
| Mme Bénédicte LEBAILLY | Bleado                                    |  |

| Mme Sandrine PETIT      |   |
|-------------------------|---|
| Mme Cécile GUEVEL BADOU |   |
| M. Hervé MAUNOURY       |   |
| M. Miguel BARBERA       | 2 |